



ENAN

Cotonou, le 20 MAI 2018

N°1577/MESRS/DC/SGM/DBSU/SFB/SA

*la lecture DA  
SSE : - Affichage  
- Copie aux responsables  
- Atte site web.*

MESSIEURS LES RECTEURS DE :

- L'Université d'Abomey-Calavi
  - L'Université de Parakou
  - L'Université Nationale d'Agriculture
  - L'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques
- Attention : Tous chefs d'établissements

*la copie  
diffuse  
c/SGM  
01/06/18*

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI  
RECTORAT  
ARRIVÉE N° 5019 31/5/18

**Objet** : Lancement du processus de réception des dossiers de demande d'allocations d'études universitaires des premières années des facultés classiques au titre de l'année 2017-2018

**Référence** : Lettre N°0711/MESRS/DC/SGM/DBSU/SFB/SA du 12/03/2018

Dans le cadre de l'objet ci-dessus, je porte à votre connaissance que les dépôts de dossiers de demande d'allocations d'études universitaires des premières années des facultés classiques au titre de l'année académique 2017-2018 se dérouleront comme suit :

- Du 04 au 08 juin 2018 : réception des dossiers de l'UAC dans les locaux de la DBSU.
- Du 11 au 15 juin 2018 : réception des dossiers des autres universités par les agents de la DBSU.

La condition spécifique à remplir est de faire partie des étudiants sélectionnés pour le bénéfice desdites allocations conformément aux quotas prédéfinis.

Je vous fais tenir copie d'un communiqué rédigé à l'attention de tous les étudiants concernés ainsi que des pièces constitutives du dossier de demande d'allocations d'études universitaires, pour large diffusion. Les étudiants allocataires qui n'ont pas précédemment déposé leur dossier pour multiples raisons peuvent se rattraper.

J'attache du prix à la mise en œuvre des instructions ci-dessus.

cole Nationale d'Administration  
et de Magistrature  
(E. N. A. M.)  
CLU. IER ARRIVÉE  
Le 31/5/18  
N 686/18

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique, et PD

Professeur Bienvenu KOUDJO  
Directeur de Cabinet



## DIRECTION DES BOURSES ET SECOURS UNIVERSITAIRES

### PIECES A FOURNIR POUR LES DEMANDES D'ATTRIBUTION D'ALLOCATIONS D'ETUDES UNIVERSITAIRES DES PREMIERES ANNEES DES FACULTES CLASSIQUES

- 1- Un (1) formulaire d'inscription (disponible à la DBSU) ;
- 2- une (1) photo d'identité format normal ;
- 3- une (1) copie de la fiche de préinscription validée de l'année en cours ;
- 4- une (1) copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 5- une (1) copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 6- une (1) copie du relevé des notes du BAC ;
- 7- une (1) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 8- une (1) copie de la quittance de versement des frais d'inscription.

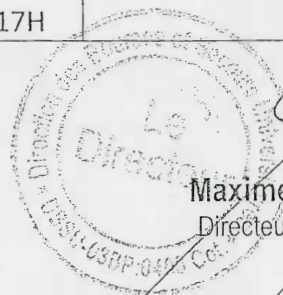


**DIRECTION DES BOURSES ET SECOURS UNIVERSITAIRES**

**RECEPTION DES DOSSIERS DE DEMANDE D'ALLOCATION UNIVERSITAIRE  
AU TITRE DE 2017-2018 (DEUXIEME ET DERNIERE VAGUE)**

**CHRONOGRAMME DE RECEPTION DES DOSSIERS**

UNIVERSITES	FACULTES	HORAIRES	PERIODES	LIEUX DE DEPOT
UAC	ECOLES ET INSTITUTS	08H- 12H et 14H-17H	04/06/2018	DBSU
	FLLAC-FASHS		05/06/2018	
	FASEG		06/06/2018	
	FADESP		07/06/2018	
	FAST		08/06/2018	
	ENS /PORTO-NOVO INJESP IMSP		11 au 12/06/2018	PORTO-NOVO
	ADJARRA		11 au 12/06/2018	ADJARRA
UP	FDSP, FASEG, FLASH,	08H- 12H et 14H-17H	11 au 13/06/2018	PARAKOU
	MEDECINE, AGRONOMIE, IUT, ENATSE, IFSIO		13 au 15/06/2018	
UNSTIM	FAST NATITINGOU	08H 12H et 14H-17H	15/06/2018	FAST NATITINGOU
	ENS NATITINGOU		15/06/2018	ENS NATITINGOU
	FAST DASSA		14/06/2018	FAST DASSA
	ESTBR		13/06/2018	ABOMEY
	INSPEI-SAVALOU		12/06/2018	SAVALOU
	IUT LOKOSSA, ENSET LOKOSSA		11/06/2018	IUT LOKOSSA
UNA	KETOU	08H 12H et 14H-17H	15/06/2018	KETOU
	SAKETE		14/06/2018	SAKETE
	ADJOHOUN		13/06/2018	ADJOHOUN
RATISSAGE	Toutes Universités (retardataires)	08H 12H et 14H-17H	18/06/2018	DBSU



Maxime Moïse AGBODANDE  
Directeur des Bourses et Secours  
Universitaires